




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130429-27036-DE-1-1_0
Date de signature : 30/04/13
Date de réception : mardi 30 avril 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</p> <ul style="list-style-type: none">- ACTE SIGNÉ ✓- COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓- ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.174**

Séance publique du

29 avril 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : AUTORISATION DE VENTE DE L'ORGUE DE L'HOTEL DE CAUMONT ET DE PIANOS DANS UN ETAT NE PERMETTANT PLUS UN USAGE PEDAGOGIQUE SATISFAISANT DANS LE NOUVEAU CONSERVATOIRE DARIUS MILHAUD

Le 29/04/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 23/04/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESEA, Mme Sylvaine DI CARO, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Christine BERNARD à M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE à Mme Michelle EINAUDI, M. Laurent DILLINGER à Mme Charlotte BENON, M. Henri MATAS à M. Stéphane PAOLI

Excusés sans pouvoir :

Mme Sophie JOISSAINS, Mme Arlette OLLIVIER

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Patricia LARNAUDIE donne lecture du rapport ci-joint.



07.02

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Conservatoire Darius Milhaud

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 29/04/13

RAPPORTEUR : Mme Patricia LARNAUDIE

Nomenclature : 3.5 Autres actes de gestion du domaine public

Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJET : AUTORISATION DE VENTE DE L'ORGUE DE L'HOTEL DE CAUMONT ET DE PIANOS DANS UN ETAT NE PERMETTANT PLUS UN USAGE PEDAGOGIQUE SATISFAISANT DANS LE NOUVEAU CONSERVATOIRE DARIUS MILHAUD
- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Par délibération en date du 28 janvier 2013, vous avez approuvé la mise en place d'une unité fonctionnelle aux fins de réalisation des opérations nécessaires à l'inauguration et à l'aménagement du nouveau Conservatoire Darius Milhaud ainsi que le projet de vente de l'orgue de l'Hôtel de Caumont.

Dans cette même délibération, il vous était précisé l'intérêt pour la collectivité à coût équivalent de procéder à la construction d'un orgue neuf destiné à occuper l'auditorium du nouveau Conservatoire Darius Milhaud qui sera inauguré en septembre 2013.

Cette dernière opération implique la mise en place d'un marché, actuellement en cours d'exécution permettant la sélection d'un facteur d'orgue dont la mission principale consistera à bâtir ce nouvel instrument sur mesure mais également de démonter, conditionner et acheminer sur un lieu de stockage de la ville l'orgue actuellement en place dans l'hôtel de Caumont, dans la perspective de sa revente.

Cette opération devant être réalisée avant le mois de septembre 2013, date de prise de possession du Conservatoire par ses nouveaux propriétaires.

Nous rappelons ici le principe de cette vente dont le prix d'un montant total de 27 000 euros a été fixé suite à une expertise.

Compte tenu de l'état de cet orgue, il a été décidé de le vendre en pièces détachées, cette modalité permettant de dégager un bénéfice plus important pour la collectivité et d'être plus en phase avec les réalités du marché.

De plus, le conditionnement prévu dans le marché précité favorise cette modalité de vente.

Cette vente se décompose comme suit :

-Turbine :	1 000 euros
-Réservoir d'air :	800 euros
-Sommiers :	5 200 euros
-Tuyauterie complète :	16 000 euros
-Façade en chêne :	4 000 euros

La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a été saisie par courrier en date du 18 mars 2013 et n'a émis aucune réserve sur cette opération. La procédure de vente, néanmoins, nécessite une procédure de déclassement du domaine public, objet d'une autre délibération.

De même que l'orgue actuel, l'ensemble du parc instrumental du Conservatoire Darius Milhaud a fait l'objet d'un inventaire et d'une estimation par un expert.

Ce travail, a permis dans un premier temps d'établir une liste exhaustive du parc instrumental de pianos. Ensuite, il a permis grâce à une expertise technique d'identifier les instruments pouvant continuer à être utilisés à des fins d'enseignement avec un simple entretien courant ou des réparations (dont le coût est jugé acceptable compte tenu de la valeur de l'instrument) et de ceux devant être vendus.

Enfin, il a permis d'établir une valeur pour chaque instrument pour lequel une décision de vente a été prise.

La liste des pianos identifiés à la vente est portée à votre connaissance ainsi que le montant de l'estimation réalisée par l'expert.

Une communication publique de cette vente précisant la liste des instruments mis en vente ainsi que leur estimation financière sera effectuée sur le site internet de la ville.

La procédure de vente s'appliquant est celle réservée à la vente de biens faisant partie du domaine privé de la collectivité.

Il est précisé que les instruments conservés permettront avec les instruments en cours d'acquisition de constituer un parc instrumental, notamment de pianos, correspondant parfaitement aux besoins du fonctionnement du nouveau bâtiment.

Aussi, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la vente de l'orgue de l'hôtel de Caumont ainsi que les instruments identifiés comme tels selon les modalités précisées ci dessus ;

- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal d'Aix Municipal à faire recette des produits de la vente de l'orgue de Caumont et des instruments identifiés.

2013.174 - AUTORISATION DE VENTE DE L'ORGUE DE L'HOTEL DE CAUMONT ET DE PIANOS DANS UN ETAT NE PERMETTANT PLUS UN USAGE PEDAGOGIQUE SATISFAISANT DANS LE NOUVEAU CONSERVATOIRE DARIUS MILHAUD

Présents et représentés	: 53
Présents	: 47
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité

le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 30/04/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

LISTE DES PIANOS MIS A LA VENTE ET LEUR ESTIMATION
ANNEE 2013

Nombre	Salle	Modèle	Valeur Estimée Actuelle
1	GILLES	RAMEAU noir satiné	400,00 €
2	LAPIERRE	PLEYEL « SCHIMMEL »	1 000,00 €
3	POITEVIN	RAMEAU	400,00 €
4	Bureau Mistral	PLEYEL à queue 1/4	400,00 €
5	ROUSSEL	SOJIN (Corée du Sud) RS-11 Laqué noir	100,00 €
6	GOUNOD	SCHIMMEL 107	200,00 €
7	BIZET	KAWAII KG-3 Laqué noir	400,00 €
8	DAVID	BHENER & KELLMAN (Corée du Sud)	300,00 €
9	ST SAENS	YAMAHA C 3 Laqué noir ¼ queue	1 500,00 €
10	BERLIOZ	YAMAHA G 2 ¼ queue Laqué noir	2 500,00 €
11	103	MAEARI Laqué noir 4837	100,00 €
12	104	HUNDAI console noyer moyen satiné U824 I	150,00 €
13	105	JULIUS DRAYER SU-127 Laqué noir	150,00 €
14	110	HUPFELD noyer satiné	300,00 €
15	112	SAMICK N°SLR 118 P Merisier	500,00 €
16	304	GRUNEWALD 107	100,00 €
17	305	HORUGEL Noyer clair satiné	100,00 €
18	308	EISENBERG Noyer clair satiné	200,00 €
19	312	C. STEINBERT noyer foncé satiné	100,00 €
TOTAL			8 900,00 €

LISTE DES PIANOS MIS A LA VENTE ET LEUR ESTIMATION
ANNEE 2013

Nombre	Salle	Modèle	Valeur Estimée Actuelle
1	GILLES	RAMEAU noir satiné	400,00 €
2	LAPIERRE	PLEYEL « SCHIMMEL »	1 000,00 €
3	POITEVIN	RAMEAU	400,00 €
4	Bureau Mistral	PLEYEL à queue 1/4	400,00 €
5	ROUSSEL	SOJIN (Corée du Sud) RS-11 Laqué noir	100,00 €
6	GOUNOD	SCHIMMEL 107	200,00 €
7	BIZET	KAWAII KG-3 Laqué noir	400,00 €
8	DAVID	BHENER & KELLMAN (Corée du Sud)	300,00 €
9	ST SAENS	YAMAHA C 3 Laqué noir ¼ queue	1 500,00 €
10	BERLIOZ	YAMAHA G 2 ¼ queue Laqué noir	2 500,00 €
11	103	MAEARI Laqué noir 4837	100,00 €
12	104	HUNDAI console noyer moyen satiné U824 I	150,00 €
13	105	JULIUS DRAYER SU-127 Laqué noir	150,00 €
14	110	HUPFELD noyer satiné	300,00 €
15	112	SAMICK N°SLR 118 P Merisier	500,00 €
16	304	GRUNEWALD 107	100,00 €
17	305	HORUGEL Noyer clair satiné	100,00 €
18	308	EISENBERG Noyer clair satiné	200,00 €
19	312	C. STEINBERT noyer foncé satiné	100,00 €
TOTAL			8 900,00 €